

LE MINISTRE DU MDDEFP A TOUS LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR AUTORISER LE PROJET MATOUSH DE STRATECO

Boucherville, QC, le 23 septembre 2013 –Ressources Strateco inc. (« Strateco ») a transmis, vendredi dernier, au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP »), ses observations visant à démontrer que l'intention du ministre du MDDEFP de refuser l'émission du certificat d'autorisation pour le projet Matoush, en raison de « l'absence d'une acceptabilité sociale suffisante », n'est pas justifiée. Strateco est d'avis que le ministre dispose de tous les éléments nécessaires pour prendre une décision favorable à l'égard du projet Matoush.

Sans reconnaître que la « suffisance d'acceptabilité sociale » constitue un motif pertinent dans la prise de décision du ministre, Strateco déplore l'absence de directives, politiques, guides ou autres documents pouvant fournir une bonne compréhension de ce qu'est l'acceptabilité sociale au Québec.

Strateco a indiqué au ministre que l'acceptabilité sociale d'un projet ne peut se limiter à une seule partie prenante, en l'occurrence les Cris. De plus, le ministre ne peut abdiquer son pouvoir et accorder un droit de veto aux Cris sur des terres de catégorie III, créant ainsi un précédent historique dans le développement des ressources naturelles au Québec.

D'autre part, dans ses observations, Strateco souligne que le certificat d'autorisation nécessaire à la poursuite du projet Matoush porte sur un projet d'exploration et non d'exploitation. La phase d'exploration avancée est essentielle afin d'approfondir les données techniques et permettre ainsi de fournir des réponses plus précises aux préoccupations exprimées. Le ministre du MDDEFP a d'ailleurs récemment reconnu ces faits dans le dossier du pétrole sur l'île d'Anticosti.

Strateco est en attente d'une décision de la part du ministre du MDDEFP depuis le 2 août 2011. Entretemps, deux années se sont écoulées au cours desquelles l'entreprise a été gardée dans l'ignorance quant aux intentions du ministre à cet égard. Cette période a été caractérisée par des pertes d'emplois bien rémunérés (85 mises à pied), mais également par une incertitude marquée quant aux 125 millions de dollars que l'entreprise, par le biais de ses investisseurs, a déjà injectés au Québec.

Le document contenant les observations de Strateco qui a été transmis au ministre du MDDEFP est disponible sur le site Web de la Société (www.strateco.ca).

-30-

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le formulaire du rapport annuel déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert

Président et chef de la direction

ghebert@strateco.ca

Tél. : 450.641.0775

1.866.774.7722

Fax : 450.641.1601

www.strateco.ca

Jean-Pierre Lachance

Vice-président exécutif et exploration

jplachance@strateco.ca